

ÉDUCATION CONTRE L'HOMOPHOBIE L'ÉCOLE INTERPELLÉE

Si elle est inscrite dans les missions de l'école contre les discriminations, l'éducation contre l'homophobie n'est pas évidente à mettre en œuvre. C'est pourtant un enjeu à l'école.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LYDIE BUGUET
CLAUDE GAUTHERON
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL.

« **C**es professeurs qui veulent imposer la théorie du genre à l'école ». Sous ce titre pour le moins dénonciateur, *Le Figaro* s'est livré dans son édition du mercredi 29 mai à un virulent réquisitoire. Sa cible : « éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire », un document ressource mis en ligne sur le site du SNUipp à l'intention des enseignants et contenant des outils théoriques et pratiques pour aborder la question de l'homophobie au primaire. En cause aussi, le colloque organisé sur le même thème quelques jours plus tôt par le syndicat en présence de nombreux chercheurs ayant travaillé sur cette question. La charge du quotidien national tombait fort à propos, au moment où, loi en faveur du mariage pour tous oblige, le débat public était quelque peu pol-

« DANS LE PREMIER DEGRÉ, LE CONTACT DIRECT AVEC LES ENSEIGNANTS IMPLIQUE QUE LES FAMILLES HOMOPARENTALES SE RENDENT VISIBLES ALORS QU'AU COLLÈGE, AU LYCÉE, LES SITUATIONS FAMILIALES NE SE FONT JOUR QU'EN CAS DE PROBLÈME »

lué par des relents ouvertement homophobes. Pour le SNUipp au contraire, la réflexion sur l'éducation contre l'homophobie ne doit rien à l'air du temps. La publication et l'événement qu'il a initiés constituent l'aboutissement de plusieurs années de travail. En 2010, avec la Commission LGBT créée au sein de la FSU six ans plus tôt, le syndicat a engagé ce travail à partir d'un constat simple, si depuis la circulaire de rentrée de 2008 le ministère invitait les enseignants du premier degré à aborder le sujet à l'école, ces derniers ne disposaient ni des documents d'accompagnement ni des ressources nécessaires.

Se pencher sur ce problème n'a rien d'anodin. L'éducation contre les discriminations fait partie intégrante de la mission de l'école, mais il s'agit bien de prendre en compte « toutes les discriminations ». Qu'on le veuille ou non, le regard de la société vis-à-vis de l'homosexualité a singulièrement évolué en quelques décennies. Les marches des fiertés qui datent du début des années 1970 aux Etats-Unis puis en Europe et qui ont pris de l'ampleur à partir des années 80 sont là pour en témoigner. Et si aujourd'hui le SNUipp publie des documents à l'intention des enseignants, il n'est pas seul à prendre en compte ces évolutions et leurs conséquences sur l'éducation.

Accueillir tous les enfants, toutes les familles

C'est ainsi par exemple que le ministère de l'éducation nationale a commandé un rapport à son chargé de mission Michel Teychenné sur les discriminations LGBT à l'école. L'association SOS Homophobie vient de publier une étude montrant combien les gestes et paroles homophobes sont



présents à l'école (lire p15). Bref, la lutte contre l'homophobie n'est pas une lubie syndicale, ce n'est pas non plus un sujet mineur, mais un véritable enjeu d'éducation pour l'école. «*Les insultes, la mise à l'écart, les violences génèrent une honte qui reste ancrée pour la vie. On connaît aujourd'hui le mal-être des jeunes homosexuels garçons et filles, l'isolement, les conduites à risque, le taux de tentatives de suicides supérieur aux autres jeunes...*» souligne le psychanalyste Serge Héféz. L'école ne serait-elle pas interpellée ?

Et puis, l'école a pour vocation d'accueillir tous les enfants, et toutes les familles. Or, que cela plaise ou pas, l'homoparentalité est avec les familles monoparentales ou recomposées par exemple, une des facettes de la transformation progressive de la notion de famille. Quand les enseignants s'interrogent sur la pertinence d'une éducation contre l'homophobie, ils agissent en tant que professionnels ayant à cœur d'enseigner en toute neutralité à tous les enfants issus de toutes les familles. C'est ainsi par exemple qu'à l'école Monge à Toulouse, l'homophobie s'inscrit dans le projet d'école consacré à la lutte contre les discriminations au même

titre que le racisme, le sexisme, le rejet des élèves en situations de handicap. (lire p15)

Éduquer à l'égalité des sexes et sexualités

Pour nombre d'enseignants cette éducation est déjà en œuvre. A l'école maternelle La Lison de Saint-denis (93), ils n'ont pas esquivé leurs responsabilités. La présence d'une famille homoparentale a posé à la fois la question de l'accueil des parents, mais aussi celle des réponses à apporter à tous les enfants face à leurs inévitables questions (lire p14). Aborder le sujet, c'est aussi pouvoir le faire dans un cadre de séquences de classe, avec des outils appropriés d'autant que l'éducation précoce reste la meilleure façon de lutter contre les discriminations. Dans la moyenne et grande section de l'école maternelle de Saint-Florentin (89), la maîtresse travaille avec l'album «*Tango a deux papas, et pourquoi pas ?*». Et si au début quelques rires fusent, très vite vient le moment du questionnement (lire p16). À partir de quand doit-on se préoccuper du sujet ? Fathira Acherchour, porte parole de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiennes,



BESOIN DE PROGRAMMES ET DE FORMATIONS

Pour le SNUipp-FSU, l'école a un rôle à jouer dans la lutte contre l'homophobie au même titre que dans la lutte contre le racisme ou pour l'égalité filles-garçons. Si le vote à l'Assemblée ouvrant le mariage aux couples de personnes du même sexe constitue une belle avancée pour l'égalité des droits de toutes et de tous, personne ne peut se satisfaire des relents homophobes qui envahissent l'espace public dont l'école fait partie. La contribution du SNUipp à ce débat et à ces avancées a pris la forme du colloque «*Éduquer contre l'homophobie*» qui s'est déroulé au mois de mai. Fruit d'un travail de trois ans, il a fait l'objet de la mise en ligne d'un dossier consultable et téléchargeable en direction des enseignants. Le SNUipp-FSU veut surtout rappeler que l'institution doit assumer ses responsabilités. A l'heure, où le ministre veut redéfinir les contenus d'un enseignement moral et civique dans les nouveaux programmes de 2015, il paraît essentiel d'y intégrer l'éducation contre l'homophobie et de mettre en place des modules de formation. Il est en effet temps de franchir un nouveau pas.

note que «*dans le premier degré, le contact direct avec les enseignants implique que les familles homoparentales se rendent visibles alors qu'au collège, au lycée, les situations familiales ne se font jour qu'en cas de problème*». Bref, le sujet est devenu inévitable à l'école primaire car c'est là que tout se joue (lire p14). La contribution du SNUipp au débat n'a rien de fortuit (lire ci-dessous).

Pas toujours évident pourtant en l'absence de ressources et de formation de se confronter à la réalité des situations familiales. «*A l'école, je pense que les beaux discours ne sont pas très utiles*» suggère la professeure en sciences de l'éducation Nicole Mosconi (lire p17). «*Il faut rebondir sur ce qu'on observe, comme les injures "pédé", "gonzesse"*». Sans doute avec un traitement à distance et indirect pour ne pas humilier les élèves. Pour lutter contre la misogynie et l'homophobie, il faut éduquer les élèves à l'égalité des sexes et des sexualités». C'est sans doute comme ça que tout doit commencer.

ACCUEILLIR LES FAMILLES NEUTRALITÉ ET ATTENTION



« À Saint Denis, ce qui nous préoccupe, c'est de faire réussir les enfants en difficulté ». Nesha Shaoui, enseignante en grande section à l'école La Lison et dont l'un des élèves est issu d'une famille homoparentale est plutôt surprise qu'on l'interroge sur le sujet. « Tenir compte de la réalité de la population qu'on accueille fait partie de notre métier, surtout dans notre quartier où la mixité sociale et la diversité sont omniprésentes ». Cependant, pour pouvoir répondre aux inévitables questions des enfants et être cohérente avec le discours tenu à la maison, Nesha s'est tournée vers les deux mamans pour savoir comment parler du sujet en classe. Une démarche facilitée par l'attitude de la famille, impliquée dans la vie de l'école et désireuse d'assumer

son mode de vie en toute transparence. « J'ai expliqué l'insémination, les raisons de l'absence de papa mais ce thème n'est jamais réapparu dans les discussions spontanées des enfants en classe, à la différence des questions de religion par exemple qui sont souvent un sujet de tension. ». Nesha a également une attention particulière à certains moments de la vie de l'école : la fête des mères et la fête des pères deviennent une fête des parents unique qui permet aussi de tenir compte des familles monoparentales. Même tonalité chez la directrice de l'école qui a anticipé la loi en inscrivant les deux

mamans sur la liste électorale du conseil d'école. L'une des mamans est d'ailleurs élue depuis l'inscription des enfants en petite section. « On serait bien bête de se priver de parents volontaires, ils sont si difficiles à trouver. ». Pour elle comme pour Nesha, l'attitude bienveillante et la neutralité des enseignants face aux choix des familles sont des postures professionnelles indispensables au sein d'une école qui doit s'adapter à une société qui évolue.

Fathira Acherchour, porte parole de l'APGL*

3 QUESTIONS À



« Une reconnaissance officielle des parents sociaux »

Comment se passe la scolarisation des enfants de familles homoparentales ?

Contrairement à ce qui se passe chez les politiques, la société civile et les institutions font la plupart du temps preuve de souplesse et d'adaptation face aux évolutions familiales. A l'école, chacun a réussi à dépasser sa méconnaissance initiale pour tenir compte de l'homoparentalité. Même si les choses se posent différemment selon le niveau scolaire. Dans le premier degré, le contact direct avec les enseignants implique que

les familles homoparentales se rendent visibles, alors qu'au collège ou au lycée, les situations familiales ne se font jour qu'en cas de problème. La plupart des adolescents souhaitent vivre leur histoire familiale sans l'exposer aux yeux de tous.

La nouvelle loi va-t-elle changer les choses ?

Oui, la loi sur le mariage va permettre une double filiation et une reconnaissance officielle des parents sociaux. Les deux parents auront les mêmes devoirs et les mêmes droits envers leur enfant au

regard des professionnels de l'ins-titution. Elle va également rappeler le devoir de neutralité auquel chacun doit se soumettre. La lutte contre l'homophobie doit s'inscrire dès le plus jeune âge pour qu'en école primaire aucun enfant ne puisse plus s'entendre dire : « Ce n'est pas possible d'avoir deux mamans ou deux papas ».

Le débat sur le mariage pour tous a suscité des réactions violentes.

Des enseignants exerçant en écoles privées ont parfois dû faire face à des propos « de parents

opposants à la loi » lors des périodes de tractages et d'appels aux manifestations. Des enfants et parents de familles homoparentales se sont senties très stigmatisés. Un argument supplémentaire pour que le gouvernement développe un travail dans tous les établissements autour de la lutte contre l'homophobie et l'intégration de toutes les familles. Pour nous cela passe par la mise en place de modules obligatoires dans la formation des professeurs.

*Association de parents et futurs parents gays et lesbiens

PROJET D'ÉCOLE

UNE DISCRIMINATION PARMIS D'AUTRES

La lutte contre les discriminations est inscrite dans le projet d'école de l'école Monge à Toulouse. Un travail d'équipe dans lequel l'éducation contre l'homophobie trouve naturellement sa place.

Ce vendredi, le hall d'accueil de l'école élémentaire Monge de Toulouse s'est couvert des productions des élèves réalisées dans le cadre du projet d'école sur la lutte contre les discriminations. Racisme, sexisme, handiphobie et homophobie ont été abordés au cours de l'année. C'est la 2^e année que l'école Monge s'est emparé de cette éducation «*contre*». Pour cela, quatre demi-journées ont été banalisées dans l'année, à l'occasion des journées internationales. «*Parler d'homophobie dans ce cadre est plus facile pour l'expliquer aux parents. On travaille cette question à la même échelle que le racisme et c'est écrit dans le projet d'école, validé par le conseil d'école et l'IEN*» explique Jean-Philippe enseignant en CE2-CM1. Les élèves sont mélangés par cycles et sont amenés à réfléchir aux discriminations en ateliers. Chaque enseignant anime la thématique avec laquelle il est le plus à l'aise. Jean-Philippe s'occupe de l'éducation contre l'ho-

«IL NE S'AGIT EN AUCUN CAS DE PROSÉLYTISME, ON DIT LA RÉALITÉ ET ON DIT QU'ELLE EST OK»

mophobie. «*Je fais partie de l'association Arc-en-ciel Toulouse et dans ce cadre j'ai suivi deux forma-*

Les enfants sont invités à réfléchir aux différentes formes de famille.

tions sur la façon dont on peut aborder les questions de sexualité avec les enfants» raconte-t-il. Une expérience qu'il a adaptée pour l'école. Il a utilisé l'extrait du film *Billy Elliot** au cours duquel Billy annonce qu'il veut faire de la danse à son père qui se met en colère, et répond : «*je ne suis pas une chochette!*» A partir de cet extrait, Jean-Philippe interroge d'abord les élèves sur la raison de la colère du père et sur le sens de chochette, «*j'interviens le moins possible si ce n'est pour réguler et reprendre le registre de langue utilisé.*» Puis, dans un deuxième temps, un tri s'élabore sur les activités qui seraient du domaine féminin ou masculin. «*Le tri est un élément intéressant pour structurer sa pensée. Il s'agit à partir du tableau réalisé de déconstruire des stéréotypes qui enferment pour faire émerger l'idée que le principal c'est de faire ce que*

★ HOMOPHOBIE, EN MILIEU SCOLAIRE AUSSI!

L'association SOS homophobie publie depuis 1994 le seul rapport qui recense l'homophobie et la transphobie, basé sur les centaines de témoignages que l'association reçoit chaque année sur sa ligne d'écoute, son site internet... Et cette année, la tendance est à la hausse. Le nombre de témoignages en milieu scolaire a augmenté de 37%. La loi sur le mariage pour tous n'est sans doute pas étrangère à cette hausse. Les collèges, les lycées et le supérieur sont les principaux lieux de harcèlement. «*Les LGBTphobies concernent majoritairement les élèves avec 87%, mais aussi les enseignants (13%)*» explique Sylvie Gras, militante de l'association qui décrit des insultes dans les couloirs, les vestiaires, le rôle des réseaux sociaux... et les remarques en salle des professeurs. «*Avec nos vingt antennes départementales, nous avons multiplié nos interventions dans les collèges*», explique Sylvie Gras, «*mais si on compare au nombre d'élèves, c'est une goutte d'eau*». Les associations ne pourront pallier les carences de l'Éducation nationale qui doit prendre ces questions en charge car rappeler la diversité amoureuse et des sexualités est primordiale à l'adolescence. www.sos-homophobie.org/rapport-annuel-2013

L'on aime reprend l'enseignant.

Autre exemple, à partir de l'album *Un air de famille*** dans un premier temps, les élèves dessinent, dans la moitié haute de la feuille, leur famille. Les dessins sont exposés et montrent la diversité des situations : famille nombreuse, famille avec enfant unique, famille recomposée, famille mixte, famille monoparentale et cette année famille grand-mère/petite fille et famille homoparentale. Ensuite, l'enseignant lit l'album où différentes familles d'animaux sont décrites. Pour finir, les enfants dessinent sur la partie basse de la feuille une famille qu'ils ne connaissent pas. «*Il ne s'agit en aucun cas de prosélytisme, on dit la réalité et on dit qu'elle est OK*» résume l'enseignant. À la fin de la séance, un petit garçon avec deux mamans est venu lui dire que «*c'était vraiment super*». «*Même si on travaille pour le long terme, on se dit que déjà, pour cet enfant là, on n'a pas travaillé pour rien*» conclut Jean-Philippe.

**Billy Elliot*, film de Stephen Daldry, 1999

** *Un air de famille*, le grand livre des petites différences de Béatrice Boutignon, 2013, éd Baron perché.

PARLER D'HOMOPARENTALITÉ ET POURQUOI PAS ?

Dans sa classe de maternelle, Nina Palacio aborde le sujet de l'homoparentalité à travers la lecture d'un album. «*Et pourquoi pas ?*» est devenue la question qui interroge les stéréotypes.

La couverture de l'album est a priori sans équivoque : un bébé manchot sur lequel deux manchots adultes se penchent et portent un regard tendre. La première hypothèse des élèves de moyenne et grande sections de Saint-Florentin dans l'Yonne est qu'il s'agit d'un papa, d'une maman et de leur bébé. Quand la maîtresse, Nina Palacio, dévoile la première partie du titre de l'album «*Tango a deux papas, et pourquoi pas ?*», quelques rires furent accompagnés de «*ce n'est pas possible !*». La seconde partie du titre invite alors à ne pas en rester là et à entrer dans le questionnement. Dans un quartier où les familles sont majoritairement construites sur un mode traditionnel avec peu de mères qui travaillent à l'extérieur de la maison, les rôles des parents apparaissent aux enfants comme coulant de source... et ce sont les mamans qui s'occupent des enfants ! Tout un travail sur les représentations est initié par la maîtresse pour en arriver à la conclusion qu'un papa peut tout aussi bien s'occuper d'un enfant qu'une maman. Et que le plus important c'est l'amour. Amour pour les enfants mais aussi amour des parents entre eux. Un élève de Nina connaît même deux hommes qui s'ai-



ment... Et pour les élèves de la classe, il s'avère que la question la plus intéressante est justement là : qu'est-ce que ça veut dire, comment ça fait d'être amoureux ? Les enfants, en confiance, acceptent de parler de ce qu'ils ressentent vis à vis d'autres, de sexe différent ou de même sexe qu'eux, ça n'a pas vraiment d'importance. La honte et la gêne qu'ils identifient dans le fait d'évoquer les questions amoureuses laissent place à la parole sponta-

née et à la possibilité d'envisager des sentiments pour un autre en prenant de la distance avec les schémas stéréotypés auxquels ils se réfèrent spontanément.

Et le «*pourquoi pas ?*» est devenu un réflexe pour interroger l'autre ou soi-même. Quand Rachid hésite à se servir d'un stylo rose, forcément la question lui sera posée. Et ce n'est pas parce qu'il va se servir d'un crayon rose qu'il va se transformer en fille... C'est pourtant simple !

ANIMATION

LE BAISER DE LA LUNE

C'est un film d'animation destiné à sensibiliser les enfants à l'homophobie. Un poisson, Félix, n'a d'ouïes que pour Léon et pas pour la fiancée que lui a trouvée sa grand-mère...

🔗 www.explore.le-baiser-de-la-lune.fr



LE REMPART DES IDÉES REÇUES

OUTILS POUR LA CLASSE

Où comment traquer les idées reçues à la maison, à l'école, dans la vie de tous les jours et dénoncer les inégalités qu'elles entraînent. Il s'agit, suite aux travaux de Cendrine Marro, de proposer des activités en classe permettant aux filles et aux garçons d'échanger leurs points de vue et leurs croyances sur «*l'autre sexe*» de manière à les travailler de façon constructive et à les dépasser.

🔗 [Cahiers pédagogiques n°487 \(février 2011\)](#)



DES OUTILS

PAR LE SNUIPP-FSU

Le SNUipp-FSU a publié un numéro hors-série de «*Fenêtres sur cours*» intitulé «*Éduquer contre*

l'homophobie» qui est disponible dans toutes les sections départementales. Une brochure, accessible uniquement sur le site du SNUipp-FSU, reprend de façon quasi exhaustive toutes les interventions du syndicat sur le sujet et propose aux enseignants des séquences et des séances élaborées en direction des élèves et testées dans les classes. 🔗 snuipp.fr rubrique: le métier - les ressources



« Un rapport étroit avec le sexisme »



Que devraient savoir en 2013 les enseignants sur l'égalité des sexes ?

Les enseignants devraient savoir que la constitution pose un principe d'égalité des sexes qui est contredit par la réalité. La société est régie par un ordre social sexué: le marché du travail, les salaires, les responsabilités politiques, le non-partage des tâches ménagères... L'école n'est pas plus sexiste que le reste de la société, mais elle ne l'est pas moins. Les enseignants devraient donc connaître les recherches qui montrent comment l'inégalité des sexes se traduit à l'école et savoir qu'inconsciemment, parce qu'ils ont eux-mêmes intégré les stéréotypes de sexe, ils «*produisent du sexisme*».

Quels sont les résultats de la recherche qui maintenant ne font plus débat ?

Nous disposons d'un grand nombre de recherches, en France et à l'étranger. Nous savons qu'en classe, on ne s'adresse pas de la même façon aux garçons et aux filles et qu'on ne leur demande pas la même chose. Nous savons que les attentes des enseignants sont différentes, que les appréciations qu'ils portent sur les travaux de leurs élèves sont sexuées: les garçons auraient pu mieux faire, les filles ont fait ce qu'elles pouvaient. Nous connaissons bien le double critère d'évaluation sur la conduite des enfants (un garçon est «*vivant*», une fille perturbatrice), comme sur l'évaluation des travaux (les bons devoirs des garçons sont sur-évalués et leurs mauvais devoirs sont plus sévèrement

jugés). Des recherches récentes sur les cours de récréation ont confirmé l'espace plus large occupé par les garçons, les jeux séparés, les zones de contacts dans lesquelles les garçons ont une position dominante vis-à-vis des filles, l'organisation du groupe des garçons autour d'un leader «*qui fait le garçon*», le conformisme des enfants. En éducation physique, on sait également que les enseignants transmettent des savoirs différents.

Qu'y a-t-il de nouveau ?

Nous sommes en train d'avancer sur la manière dont se construisent dans la classe les inégalités de rapports aux savoirs, en particulier durant les séquences d'apprentissage. Les attentes des enseignants ont des effets sur les élèves, à travers des réflexions, des remarques, mais aussi par le non-verbal, la gestuelle, la distance. Nos séquences vidéo montrent des choses très fortes, par exemple

« LES APPRÉCIATIONS SUR LES TRAVAUX DES ÉLÈVES SONT SEXUÉES. »

une enseignante de CM1 envoyant au tableau un garçon qui, contrairement à son attente, se trompe dans un exercice de mathématiques. Elle se rapproche très très près comme si par cette proximité sa pensée allait s'insérer en lui. Des phénomènes comme celui-ci agissent sur le rapport au savoir: si le garçon sent qu'on attend beaucoup de lui, cela le conforte dans

l'idée qu'il peut être bon en mathématiques. On peut faire l'hypothèse que les autres élèves le sentent et l'intègrent. Ce sur quoi nous travaillons n'est plus seulement un comptage d'interactions comme j'ai pu faire autrefois, mais l'observation de comment se construit le savoir.

Quel est le lien entre sexisme et homophobie ?

J'aime beaucoup cette citation de Jean-Louis Bory «*L'homosexualité est une façon ordinaire, bien que minoritaire, d'être un être humain.*» Il existe un rapport extrêmement étroit entre sexisme et homophobie: l'assimilation des gays aux femmes donne le droit de les mépriser comme on méprise les femmes (les homosexuels se dévalorisent en trahissant leur «*classe de sexe*») et on en veut aux lesbiennes de ne pas se soumettre aux «*devoirs*» de leur sexe. L'hétérosexualité n'est pas plus «*naturelle*» que l'homosexualité, c'est une norme historiquement créée par la société, et à transformer pour accueillir toutes les formes de sexualité. La sexualité n'a pas pour unique fin la procréation mais aussi le plaisir. De ce point de vue la loi sur le mariage pour tous représente une évolution des normes saluaires.

À l'école, je pense que les beaux discours ne sont pas très utiles mais qu'il faut rebondir sur ce qu'on observe, comme les injures «*pédé*», «*gonzesse*»... sans doute avec un traitement à distance et indirect pour ne pas humilier les élèves. Pour lutter contre la misogynie et l'homophobie, il faut éduquer les élèves à l'égalité des sexes et des sexualités.

NICOLE MOSCONI, PROFESSEURE ÉMÉRITE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST - NANTERRE LA DÉFENSE, A AXÉ SES RECHERCHES SUR LE RAPPORT AU SAVOIR, LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE EN ÉDUCATION ET FORMATION, LES IDENTITÉS SEXUÉES ET LA MIXITÉ SCOLAIRE.

*La Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif a été reconduite pour la période 2013-2018. Elles est parue au BO n° 6 du 7 février 2013.